

ABONNEMENT – CANTINE

Année scolaire 2017-2018

Fonctionnement et demande d'abonnement

Pour la fourniture des repas au restaurant scolaire (gestion municipale), la commune a, depuis 2010, signé une convention avec la société OCEANE DE RESTAURATION.

Concernant le paiement de la cantine, **2 possibilités** vous sont proposées :

1 . l'abonnement (voir détail ci-dessous) : se prend à l'année scolaire réparti sur 10 mois. Dans la mesure du possible, l'option choisie au départ devra être respectée toute l'année scolaire. Si une éventuelle modification devait avoir lieu, elle ne serait accordée qu'après étude de la situation mais en aucun cas **en cours de mois**. Pour ceux qui ne souhaitent pas le prélèvement, une facture vous parviendra aux alentours du 15 de chaque mois. Vous pourrez alors la régler à l'aide du coupon **directement** à la perception de Morlaix à Morlaix, Place du Pouliet (centre des impôts).

2 . les tickets occasionnels sont à retirer en mairie **avant** le jour du repas. Les enfants qui prendront un repas occasionnellement devront être en possession d'un ticket.

Les seules absences décomptées sont les absences pour maladie, **à compter du 3ème jour consécutif** sur présentation d'un certificat médical, les grèves ou les sorties scolaires. Les régularisations pourront se faire dès le mois suivant l'évènement à condition d'en avoir eu connaissance auparavant.

Pour l'année scolaire 2017-2018 les tarifs des repas seront fixés par le conseil municipal lors d'une prochaine séance prévue en juillet 2017 pour être effectifs **à compter du 1^{er} septembre 2017**.



ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

(1) DEMANDE D'ABONNEMENT (à retourner en mairie avant le 1^{er}/08/2017)

Je soussigné (nom et prénom) _____
Domicilié (Rue ou lieu-dit) _____ Code postal _____
Commune _____ Téléphone _____
Souscrit un abonnement à la cantine municipale de Saint Thégonnec pour :
Nom et prénom _____ Classe _____
Nom et prénom _____ Classe _____
Nom et prénom _____ Classe _____
Nom et prénom _____ Classe _____

Etablissement fréquenté : _____

- 2 jours par semaine
 3 jours par semaine Mercredi (si l'enfant ne reste pas à Ti Glas l'après-midi)
 4 jours par semaine

(1) Il est impératif de compléter soigneusement toutes les rubriques. Merci

J'accepte les conditions indiquées ci-dessus et m'engage à payer les factures de cantine dans les délais indiqués.

Date et signature,